
ÉTUDE SPÉCIALE

Services économiques TD



2 octobre 2013

LE VERDISSEMENT DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

On associe généralement le terme « économie verte » à un large éventail d'activités, allant des technologies propres ou renouvelables à la création d'emplois et aux politiques gouvernementales. Toutefois, le fait demeure qu'il n'existe aucune définition standard de l'économie verte. Il est donc difficile de mesurer la performance et d'évaluer les progrès sur ce plan. De plus, l'approche étroite consistant à définir certains secteurs économiques comme « verts » (non polluants) et d'autres comme « bruns » (polluants) a souvent pour effet d'exclure de nombreuses activités ou initiatives engagées dans des secteurs n'appartenant pas à l'« économie verte ».

Nous croyons plus utile d'employer le « verdissement de l'économie » comme base pour évaluer les progrès des entreprises et des personnes vers l'obtention d'une croissance économique accompagnée d'avantages environnementaux. Cette approche nous paraît particulièrement utile dans le contexte canadien. Le but n'est pas de réfuter l'opinion selon laquelle le Canada doit faire davantage en matière de conservation, de durabilité et d'émissions – car c'est effectivement le cas. L'objectif est d'illustrer l'effet positif d'une plus grande conscience écologique sur les résultats environnementaux. De plus, cette approche montre que la croissance économique et les initiatives environnementales ne sont pas nécessairement des alternatives, mais qu'elles peuvent être des compléments permettant d'obtenir de meilleurs résultats pour les entreprises, l'économie et la société.

L'environnement et l'économie

Le Canada possède une économie industrialisée moderne aux ressources naturelles abondantes, qui laisse une empreinte environnementale importante. De la traite des fourrures au XVIIe siècle jusqu'aux méthodes modernes d'extraction de matières premières, le développement du secteur des ressources a toujours joué un rôle central dans la croissance de l'économie canadienne. Les ménages et les entreprises canadiennes ont également une empreinte environnementale importante. Cela s'explique notamment par le fait que l'économie est très urbanisée et très industrialisée, et que les villes sont dispersées dans un grand espace géographique où il fait froid pendant une grande partie de l'année.

Au cours des dernières décennies, la population mondiale est devenue plus consciente de l'incidence environnementale de l'activité humaine. Cette conscience accrue a engendré des pressions du public pour que des politiques économiques plus écologiques et durables soient adoptées. Les sondages montrent constamment un degré élevé de préoccupation à l'égard de l'environnement. Toutefois, la politique environnementale du Canada a été critiquée ces dernières années pour ne pas faire assez pour réduire l'incidence environnementale du développement économique.

La récente perception négative du Canada masque de nombreux changements positifs survenus au sein de notre économie. De nombreuses entreprises reconnaissent que des politiques et des pratiques plus écologiques et plus durables ne sont pas seulement bonnes pour leur marque et leur réputation, mais qu'elles peuvent aussi engendrer des économies de coûts et de nouvelles sources de revenus.

Problèmes pour définir l'économie verte

Il n'existe aucune définition consensuelle d'une économie verte. Les définitions s'entendent généralement sur le thème, mais pas sur l'étendue. Le point commun est une reconnaissance de la situation environnementale et de sa relation avec l'activité économique. Les définitions d'une économie verte appartiennent généralement à l'une des deux catégories suivantes : les définitions en tant que sous-ensemble et les définitions systémiques.

Les définitions d'une économie verte en tant que sous-ensemble

Ces définitions considèrent l'économie verte comme une composante bien définie de l'ensemble de l'économie. Elles ont l'avantage de définir explicitement ce qu'est un « secteur vert » ou un « emploi vert », ce qui aide à mesurer la taille, l'état et l'incidence. L'inconvénient de ces définitions est qu'elles sont trop étroites et créent une dichotomie vert-brun qui fait en sorte que les efforts écologiques des secteurs « bruns » sont peu ou pas pris en compte.

Les définitions systémiques d'une économie verte

Ces définitions sont établies à partir d'une approche globale. Elles sont fondées sur le concept selon lequel toutes les facettes d'une économie sont liées à l'environnement et que des efforts peuvent être faits dans tous les secteurs afin d'accroître l'efficacité et de réduire les incidences sur le plan environnemental. L'avantage de ces définitions est qu'elles tiennent compte de l'incidence totale d'une technologie, d'un produit ou d'une politique, plutôt que seulement de l'incidence au moment de l'utilisation finale. Elles permettent d'avoir une meilleure idée des secteurs de l'économie où des efforts sont faits et de repérer les domaines où des changements de politiques, de technologies ou de comportement pourraient être efficaces. L'inconvénient de ces définitions a trait aux mesures, car les données actuellement recueillies n'englobent pas les activités vertes de toutes les entreprises au sein de l'économie.

Pour une meilleure définition

Selon les Services économiques TD, nous devons cesser de penser à « une économie verte » ou à « l'économie verte » et commencer à penser en termes de « *verdissement* » de l'économie. Autrement dit, il faudrait tenir compte des efforts entrepris dans tout le système pour réduire l'incidence environnementale. Une définition appropriée serait :

La somme des efforts des consommateurs, des entre-

prises et des gouvernements pour accroître l'efficacité opérationnelle et réduire l'incidence environnementale, tout en favorisant la croissance économique, la diversification et la concurrence.

Cette définition permettrait d'évaluer l'évolution de la performance environnementale du Canada, parallèlement à celle de sa performance économique. Elle reconnaît qu'il est préférable qu'une croissance économique soit équilibrée et diversifiée plutôt que d'être tributaire d'un secteur particulier. Elle constitue une approche globale et large qui englobe les efforts déployés dans toute l'économie sans créer une dichotomie vert-brun.

Un cadre pour l'évaluation du verdissement de l'économie

L'évaluation du verdissement de l'économie exige un cadre qui permet de comprendre la relation entre l'environnement et l'économie. Les efforts écologiques sont influencés par trois principaux facteurs :

- **les politiques environnementales des gouvernements :** l'ensemble des politiques qui imposent des contraintes sur l'activité économique, du fait que les questions environnementales ne sont pas prises en compte dans les prix du marché;
- **l'efficacité environnementale et économique :** le mécanisme par lequel les décisions économiques et environnementales sont prises et la façon dont les incidences de ces décisions sont mesurées;
- **les préférences des consommateurs et les responsabilités des entreprises :** les relations réciproques entre les consommateurs et les entreprises qui influent sur les pratiques commerciales et qui incitent à des comportements plus écologiques, par le canal de l'opinion publique et des forces du marché.

Évaluation de la performance

Quelle est donc la performance du Canada? Au niveau global, nous observons un découplage entre la croissance économique et la dégradation environnementale. Par le passé, la croissance du PIB et les émissions de gaz à effet de serre (GES) présentaient une corrélation positive presque parfaite, ce qui est extrêmement élevé. Après 1997, cette corrélation a fortement diminué, une hausse de 1 % du PIB étant associée à une augmentation de 0,44 % des émissions de GES (voir le premier graphique à la page suivante). Bien que le niveau absolu des émissions ait augmenté depuis

1990, l'intensité des émissions a diminué de près de 30 % (voir le deuxième graphique à droite). Malgré la croissance économique substantielle qui a été enregistrée au cours des 20 dernières années, des améliorations sont survenues au Canada en ce qui a trait à la qualité de l'air, à la qualité de l'eau, aux taux de recyclage et à la protection du territoire. Mais, pour vraiment comprendre l'évolution de la situation, il faut regarder l'évolution de la structure de l'activité économique.

Le processus de verdissement

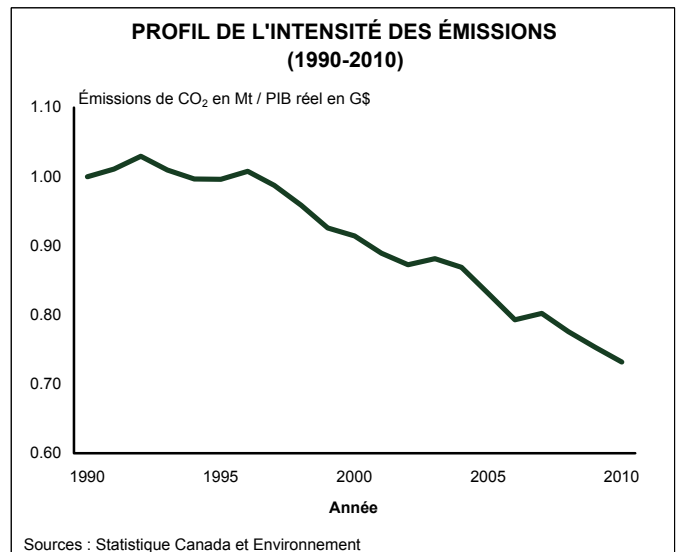
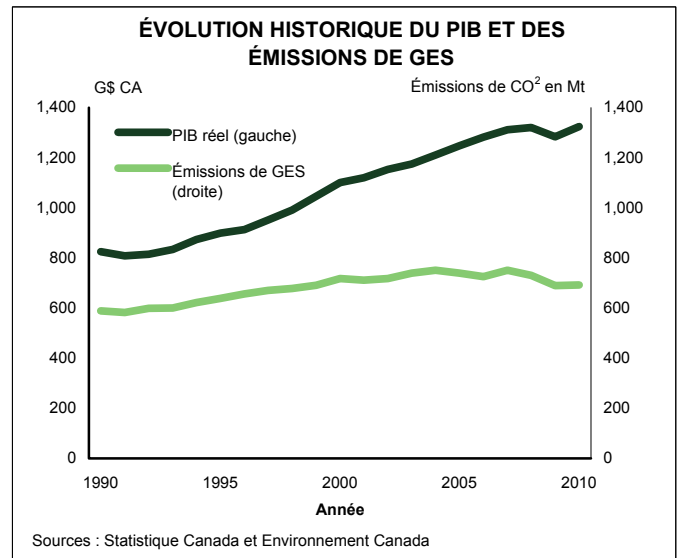
Il y a un processus de verdissement en quatre étapes (habituellement successives) dans tous les secteurs de l'économie canadienne (voir le diagramme à la page suivante), qui sont les suivantes :

- (1) Conformité aux règlements
- (2) Gestion de l'efficacité opérationnelle
- (3) Verdissement de la chaîne d'approvisionnement
- (4) Nouveaux produits et services

Le degré de participation au processus des divers secteurs varie selon les conditions du marché, la demande des consommateurs, le soutien des entreprises et la faisabilité économique propres à chaque secteur. Le coût peut être un facteur prohibitif dans la mise en œuvre de ce processus, dont les étapes successives sont de plus en plus coûteuses. Les deux étapes les plus coûteuses – le verdissement de la chaîne d'approvisionnement et la création de nouveaux produits et services – ont la particularité de pouvoir créer un cycle vertueux qui favorise le verdissement d'autres entreprises ou secteurs, ce qui ne se produirait pas autrement.

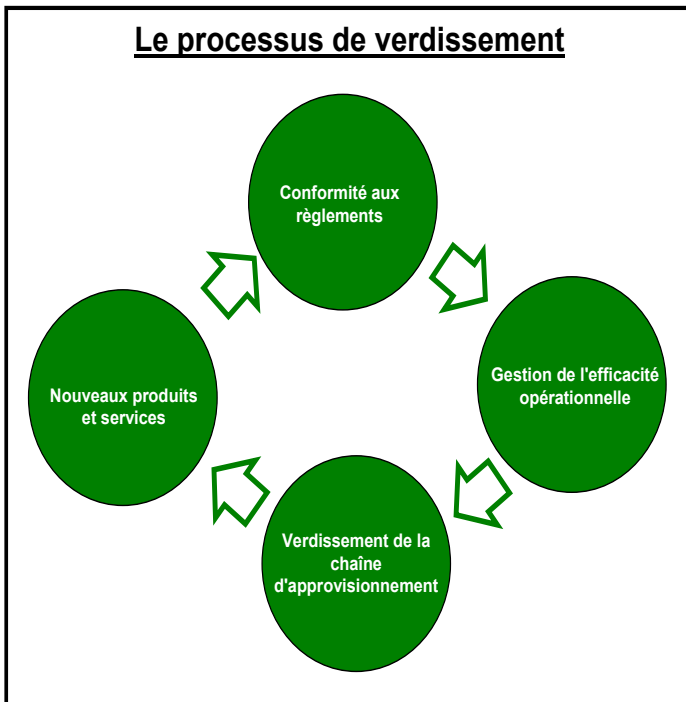
Étape 1 – Conformité aux règlements : Comme il est obligatoire de se conformer aux règlements, c'est la première étape du processus de verdissement suivie par une entreprise, et elle sert souvent de base pour évaluer les efforts écologiques. Des facteurs importants pour inciter les entreprises à aller au-delà de la conformité aux règlements sont les avantages perçus, sur le plan des coûts et de l'image de marque, qui peuvent être obtenus par une meilleure efficacité opérationnelle et une plus grande responsabilisation de l'entreprise.

Étape 2 – Gestion de l'efficacité opérationnelle : L'efficacité opérationnelle a trait à l'utilisation des ressources, aux dépenses d'exploitation et aux incidences environnementales. La demande d'information transparente et cohérente concernant l'utilisation des ressources et la performance



environnementale par les organismes de réglementation et les parties prenantes a accru les pressions pour l'adoption de normes de communication d'information universelles ou propres à chaque secteur. Ces renseignements peuvent être obtenus de nombreuses sources, comme, par exemple, la Global Reporting Initiative, des initiatives sectorielles comme le programme « Vers le développement minier durable » (Association minière du Canada), et le Protocole des gaz à effet de serre (World Resources Institute et World Business Council for Sustainable Development).

L'information ainsi recueillie sert de base pour comprendre les activités des entreprises et les incidences de leur performance environnementale sur les coûts. À partir de cette information, les entreprises peuvent mettre en place des politiques et des procédures pour améliorer leur efficacité, réduire leurs coûts et atténuer leurs incidences



environnementales.

Ce comportement a deux conséquences importantes. D'abord, les entreprises prennent leurs décisions en étant conscientes des incidences environnementales. Ensuite, contrairement à ce que plusieurs pensent, l'amélioration de la performance environnementale peut souvent engendrer des avantages sur le plan des coûts et de la concurrence.

Les systèmes de gestion de l'environnement, qui peuvent être internes ou externes (comme l'ISO 14001), sont le principal mécanisme que les entreprises utilisent pour gérer leur efficacité opérationnelle. En intégrant des facteurs environnementaux dans leurs processus, les entreprises peuvent découvrir des façons d'améliorer leur efficacité par la modernisation de leurs immobilisations, l'amélioration des techniques de gestion des déchets et des ressources, et la conservation, ce qui leur permet de livrer des produits et des services à un coût inférieur.

Étape 3 – Verdissement des processus et des chaînes d'approvisionnement des entreprises : La troisième étape du processus de verdissement est l'extension des politiques et des pratiques à toute la chaîne d'approvisionnement. Les grandes entreprises dont les chaînes d'approvisionnement sont très structurées ont la capacité d'encourager les efforts de verdissement dans tout le cycle de vie de leurs produits en exigeant le respect de certains critères touchant les aspects environnementaux des produits ou en faisant des demandes auprès de leurs fournisseurs. Les techniques de verdisse-

ment des chaînes d'approvisionnement ont généralement trait à la réduction des déchets, à l'utilisation des matériaux recyclés ou écologiques, et à l'amélioration de la logistique. Il a été démontré que ces pratiques sont profitables pour la plupart des entreprises de grande qualité des secteurs de la logistique, des transports, de la fabrication, du commerce de détail et des produits de consommation au Canada. De plus, des programmes de certification, comme le Forest Stewardship Council et le programme Ocean-Wise, différencient les produits selon les pratiques écologiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Étape 4 – Création de nouveaux produits et services : La quatrième étape, et la plus coûteuse, consiste à susciter des changements sur le marché par la création de produits, de services, de plateformes et de modèles d'affaires nouveaux, ainsi que par la mise sur pied d'associations sectorielles et d'initiatives fondées sur la collaboration. Les nouvelles technologies et les nouveaux matériaux modifient considérablement le paysage économique par la découverte, l'amélioration et l'exploitation de techniques efficaces sur le plan environnemental qui créent de nouveaux marchés et de nouveaux modèles d'affaires. Les efforts de collaboration créent de nouvelles plateformes pour améliorer la performance environnementale. Les associations sectorielles peuvent exiger des entreprises membres qu'elles respectent des critères de responsabilité sociale, tandis que les initiatives de recherche regroupent des cerveaux et des ressources pour trouver des solutions à des problèmes environnementaux.

Conséquences du processus de verdissement

Ce processus à quatre étapes indiquerait que :

1. les facteurs environnementaux sont de plus en plus pris en compte dans le processus décisionnel des entreprises;
2. l'amélioration de l'efficacité environnementale engendre des avantages sur le plan des coûts;
3. les facteurs qui incitent à réduire les incidences environnementales stimulent fortement l'innovation;
4. la responsabilisation des entreprises contribue à l'amélioration de la performance environnementale.

Ces conclusions s'appliquent à tous les secteurs dans tout le Canada, mais à des degrés divers. Les caractéristiques des secteurs influent sur leur performance en matière de verdissement. Le présent rapport abrégé ne passe pas en revue les détails des études de cas présentées dans le rapport principal, mais il est possible de montrer, au moyen

d'analyses quantitatives, les efforts écologiques qui sont effectués. Nous l'avons fait pour les secteurs de l'automobile, du pétrole non conventionnel et des mines. Voici certaines de nos conclusions en rapport avec les caractéristiques des secteurs :

1. les secteurs où la participation à des initiatives de collaboration est forte tendent à incorporer un degré élevé de gestion environnementale dans la conduite des entreprises et dans leurs activités de recherche et de développement;
2. les politiques environnementales des pays étrangers peuvent stimuler la gestion environnementale dans les secteurs fortement tributaires du commerce extérieur;
3. une demande inélastique et l'absence d'initiatives de collaboration réduisent l'efficacité de la responsabilisation des entreprises comme facteur d'amélioration sur le plan environnemental, mais cet effet peut être contrebalancé par des défis dans l'ensemble du secteur ou la menace de mesures de réglementation.

En conclusion

Nous devons cesser de penser à « une économie verte » ou à « l'économie verte » et commencer à penser en termes de « verdissement » de l'économie. Une définition étroite de cette relation trace un portrait incomplet de la performance environnementale. Une définition plus englobante et un cadre d'analyse plus approprié révèlent que la performance du Canada est meilleure que la population ne le pense en général. Il est certain que le Canada doit faire plus pour améliorer sa performance environnementale, mais nous devons faire attention de ne pas minimiser les progrès que l'industrie, le gouvernement et les citoyens ont accomplis. Plutôt que de penser qu'il s'agit d'une tâche impossible et que la croissance économique s'oppose nécessairement à l'environnement, la reconnaissance des efforts effectués peut grandement aider. Cela permet de croire qu'il est possible de faire encore mieux. Nous espérons qu'en changeant la perception de la relation entre l'environnement et l'économie, nous pouvons stimuler la réflexion sur les façons de favoriser la croissance économique tout en préservant l'intégrité environnementale, afin de créer ainsi un avenir plus radieux et plus propre pour le Canada.

Note: Ceci est la version abrégée d'une étude plus approfondie, « The Greening of the Canadian Economy », disponible en anglais sur le site www.td.com/economics

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à des fins informatives et éducatives seulement à la date de rédaction, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Les points de vue et les opinions qui y sont exprimés peuvent changer en tout temps selon les conditions du marché ou autres, et les prévisions peuvent ne pas se réaliser. Ce rapport ne doit pas servir de source de conseils ou de recommandations de placement, ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente de titres, et ne doit pas être considéré comme une source de conseils juridiques, fiscaux ou de placement précis. Il ne vise pas à communiquer des renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans ce rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, ce rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs, et sont sujettes à des risques et à des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et entités apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.